



Montréal, 6 mars 2008

À l'attention des fournisseurs et fabricants d'équipements de récupération,

Madame,  
Monsieur,

La Table pour la récupération hors foyer (la Table) a initié et mettra en œuvre, dans les trois prochaines années, un programme de financement pour la récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales telles que les parcs, les bordures de rues, les pistes cyclables, les arénas et les aires de jeux ainsi que dans les restaurants bars et hôtels du Québec ([www.tablehorsfoyer.ca](http://www.tablehorsfoyer.ca)). La Table a conclu des ententes de partenariat avec la Fédération Québécoise des Municipalités et l'Union des municipalités du Québec pour la gestion de certains aspects de ce programme.

Le premier volet du programme vise à financer l'achat d'équipements de récupération pour les aires publiques par les municipalités alors que le deuxième volet vise à financer l'achat de bacs roulants de 360 litres pour la gestion des matières recyclables générées dans les établissements de restaurants, bars et hôtels pouvant être ajoutés aux circuits existants de collecte sélective municipale.

Le présent appel de proposition de produits constitue une des étapes du processus menant à la sélection d'équipements conformes à ses critères que la Table de récupération hors foyer proposera aux municipalités dans un répertoire virtuel et évolutif accessible sur son site Internet.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers cet appel de proposition et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

*Sophie Bergeron*

Directrice des communications  
La Table pour la récupération hors foyer



Programme de financement d'équipements de récupération en aires publiques  
APPEL DE PROPOSITIONS DE PRODUITS

---



## APPEL DE PROPOSITIONS DE PRODUITS

Pour l'inscription au  
*Répertoire des équipements conformes*  
au programme de la Table pour la récupération hors foyer  
et pour la fourniture et la livraison de ces équipements  
aux MRC et municipalités

JANVIER 2010

En partenariat avec





## Programme de financement d'équipements de récupération en aires publiques APPEL DE PROPOSITIONS DE PRODUITS

---

### 1. L'occasion d'affaires

La Table pour la récupération hors foyer (la Table) est un organisme à but non lucratif composé de partenaires des secteurs public, privé et associatif ayant comme objectif commun l'optimisation des performances de la récupération des matières recyclables issues de produits consommés hors des foyers. Sa mission consiste à initier, à développer et à mettre en œuvre un programme soutenant l'implantation à grande échelle de systèmes de collecte sélective pour la récupération hors foyer des matières recyclables.

Ce programme offre, entre autres, l'opportunité aux municipalités de recevoir du financement pour l'achat d'équipements de récupération destinés à desservir leurs aires publiques.

Afin de faciliter les démarches des municipalités désirant implanter des systèmes de récupération hors foyer, la Table mettra à leur disposition un répertoire d'équipements respectant les critères de son programme. Ce répertoire sera évolutif et disponible en tout temps sur le site Internet de la Table. À partir de ce répertoire, les municipalités pourront sélectionner les produits qui répondent à leurs besoins, rédiger leur demande de financement et éventuellement, utiliser les informations pour effectuer leur commande.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent appel de propositions de produits.

Les fabricants ou distributeurs dont les produits auront été retenus pour figurer dans le répertoire des équipements auront le loisir d'établir un partenariat avec le Service d'achat pour les municipalités (SAM).

Aux fins de la sélection des équipements respectant les critères du programme, la Table appliquera les principes de transparence et d'équité.

La présentation de la Table et un résumé de son programme se retrouvent sur le site Internet de l'organisme au [www.tablehorsfoyer.ca](http://www.tablehorsfoyer.ca).

En partenariat avec



## 2. Les objectifs de l'appel de propositions de produits

Les membres de la Table pour la récupération hors foyer ont pour objectif plus spécifique de *contribuer à l'implantation de systèmes durables de récupération des matières recyclables en aires publiques municipales par la collecte sélective et ce, à l'échelle nationale.*

Le présent appel de propositions vise à identifier et à sélectionner les équipements répondant aux critères fixés par la Table et en conséquence, aptes à desservir adéquatement les aires publiques municipales et à être financés par le Programme.

La Table souhaite s'assurer de plus que les fournisseurs choisis par les municipalités auront démontré à la fois leur intérêt, leur expérience, leur expertise, leur compétence et leur fiabilité.

Les fournisseurs intéressés devront soumettre les fiches techniques des équipements qu'ils désirent soumettre à l'évaluation des représentants de la Table.

En plus de démontrer la conformité de leur produit avec les critères de la Table, les entreprises participant à l'appel de propositions devront s'engager à livrer leurs produits partout sur le territoire québécois et dans des délais prescrits.

## 3. La transparence du processus de sélection

Cet appel de proposition est public. Il est publié sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO ainsi que sur le *Marché municipal* au [www.marchemunicipal.qc.ca](http://www.marchemunicipal.qc.ca).

Les informations fournies par les candidats seront traitées de façon confidentielle jusqu'à ce qu'un équipement soit sélectionné et que le fournisseur ait accepté son inscription au répertoire.

## 4. L'échéancier prévu

Une première version du répertoire sera rendue disponible dès la mise en ligne du site Internet de la Table prévue au cours du mois de février 2008.

Par la suite, les propositions peuvent être soumises en tout temps jusqu'à la fin du programme prévue en 2010. Le répertoire sera mis à jour régulièrement.

Le programme de financement de la Table est prévu pour une période d'au moins trois ans, en tenant compte des réserves énumérées au point 8.

## 5. L'analyse et la qualification des propositions

Sur réception des propositions, le comité de sélection des équipements de la Table analysera les produits présentés. Les équipements respectant les critères du programme de la Table seront retenus et inscrits au répertoire après entente avec le fournisseur sur le contenu de la fiche.

Toute proposition ne satisfaisant pas les conditions de la Table sera jugée non recevable et rejetée.

La Table ne s'engage à accepter aucune des candidatures reçues.

## 6. Les directives pour les propositions

Les équipements visés par cet appel de propositions sont les bacs, les îlots ou les corbeilles de récupération de matières recyclables à une, deux ou trois voies, pour l'intérieur ou l'extérieur.

Les équipements proposés doivent obligatoirement :

- Permettre la récupération de toutes les matières recyclables, soit les fibres et les contenants de plastique, verre et métal
- Avoir une capacité minimale de 40 litres par section, lorsqu'il y a trois sections (déchets/fibres/plastique, verre et métal) ou de 60 litres par section lorsque deux sections (déchets/matières recyclables) ou une seule section (matières recyclables)
- Offrir une garantie d'un an

Chaque produit doit être présenté par une fiche technique comportant au moins une photo et la description des caractéristiques suivantes (si la fiche comporte plus d'une page, ces informations doivent se retrouver sur une page résumé) :

- Les dimensions (en spécifiant hauteur, longueur et largeur)
- La capacité de chacune des sections
- Le(s) matériau(x) de fabrication et leur contenu en matière recyclé
- Le lieu de fabrication et le lieu d'assemblage si différent
- Les options relatives aux fonctions de récupération (et seulement ces options)
- Le prix de liste et les prix en quantités (indiquer les strates)
- Une description du fonctionnement opérationnel de l'équipement
- Les délais de livraison (ne doivent pas dépasser 12 semaines à partir de la date de commande)



## Programme de financement d'équipements de récupération en aires publiques APPEL DE PROPOSITIONS DE PRODUITS

---

### 7. Transmission des propositions

Les propositions doivent être transmises par la poste à l'adresse du directeur de projet :

**Gaïa environnement inc**

Att. Sophie Bergeron  
345, boul. Laurier  
CP 85122  
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

ou par courrier électronique à [sophie.bergeron@tablehorsfoyer.ca](mailto:sophie.bergeron@tablehorsfoyer.ca)

Toute question concernant le présent appel de propositions doit être adressée à Sophie Bergeron, au (514) 931-1263 ou sans frais au 1-866-931-1263.

### 8. Conditions générales

La Table a le plein pouvoir d'effectuer une vérification indépendante concernant les renseignements relatifs à une proposition.

Le présent appel de proposition n'oblige pas la Table à conclure une entente de partenariat avec un candidat quelconque, et ne constitue pas non plus une offre pour conclure une entente avec une quelconque partie.

La Table se réserve le droit, et les pleins pouvoirs, de modifier les dates, les échéances, les limites et l'envergure du programme, de rejeter n'importe quelle ou la totalité des candidatures, d'annuler le présent appel de proposition ou le programme, de lancer un nouvel appel de propositions pour le programme, de modifier le processus de sélection ou de choisir de ne pas réaliser le programme, sans engager sa responsabilité relativement aux coûts et aux dommages subis par n'importe quel candidat.

La Table se réserve le droit, et les pleins pouvoirs, d'exclure ou de permettre la correction de toute irrégularité qu'il juge mineure relevée dans une proposition et de demander des clarifications ou des renseignements supplémentaires concernant n'importe quelle proposition.

La Table se réserve le droit de disqualifier toute candidature qui, à son avis, contiendrait des renseignements faux ou trompeurs.

Aucun recours n'est recevable contre la Table ou ses représentants et conseillers pour quelque cause que ce soit découlant de l'exercice, le cas échéant des droits et pouvoirs décrits à la présente section.

L'inscription au répertoire n'engage aucune responsabilité de la Table en lieu et place du fournisseur quant aux garanties de ses produits.

En partenariat avec





## Programme de financement d'équipements de récupération en aires publiques APPEL DE PROPOSITIONS DE PRODUITS

---

En partenariat avec

